

COMMISSION VIMEU

-o-o-o-o-o-

Réunion Coupe du 11 Octobre 2022 à OISEMONT.

Présidence : M. Alain CRESSON.

Présents : Blandine NOZIERE, Franck LECOMTE, Gregory PLEVERT, J-Pierre TAVERNIER, Mickael SELLIER, Gregory HORVILLE.

Excusés : William HANQUEZ, Stéphane GOURLE, Joël LEVECQUE.

- **Carnet – Vœux – Félicitations.**

➤ ***Félicitations.***

Au club de l'AS GAMACHES pour leur qualification en Coupe de France. Ils se déplaceront au FC BONDUES pour le 6ème tour. Bonne chance à eux.

➤ ***Vœux.***

La commission souhaite un prompt rétablissement à Pierre BAILLEUL de ES CHEPY, suite à l'accident domestique qui l'a touché, nous espérons revoir Pierre très rapidement sur les terrains du VIMEU.

- **HOMOLOGATION du 1^{er} tour du CHALLENGE P. VAQUEZ**

- Homologation des rencontres du 1er tour n'ayant donné lieu à aucune réclamation :

- GAMACHES AS 4 – WDAS 1.....**7 – 3**
- BOUTTENCOURT ASIC 2 – BETHENCOURT US 3**3 - 1**
- USNF 3 – BLANGY SEPB 3**3 – 1**
- FEUQUIERES AAE 2 – WDAS 2..... **10 – 0**
- AVENIR CROISIEN – CAYEUX SC**1 – 3**
- QUESNOY LE MONTANT AS – VISMES AU VAL 2.....**3 – 0**
- ARREST AS - FEUQUIERES AAE 1.....**0 - 3**

- BOURSEVILLE JS – MERS AC 2..... 0 – 4
- BLANGY SEPB 2 – OISEMONT TEMPLIERS 34 – 1
- MARTAINNEVILLE SSEP – OISEMONT FC 33 - 1

➤ **Affaires litigieuses :**

- **Rencontre CHEPY ES 3 – WOIGNARUE CO 2 (N° : 25208866) Challenge P. VAQUEZ du 25 septembre 2022 :**

Réserve déposée et confirmée par l'ES CHEPY sur la participation en équipe inférieure.

Vu l'article 3. 2b du Règlement des coupes du Secteur Vimeu.

3.2 b) Si l'équipe supérieure ne joue pas un match officiel le même jour ou le lendemain. Aucun joueur ayant participé au dernier match de championnat en équipe supérieure n'est autorisé à figurer sur la feuille de match.

L'équipe aura match perdu, si des réserves de participation ou une réclamation ont été régulièrement déposées selon les dispositions des Règlements Généraux de la FFF et Règlements Particuliers de la Ligue.

Attendu que trois joueurs : figurent sur la feuille de match de ce jour et ont participé au dernier match de championnat de l'équipe 1 - D 3 Gr A face à MERS AC 1 du 18 septembre 2022 - alors qu'elle ne joue pas un match officiel ce même jour ou dans les 24 H.

La Commission,

- Dit le club de WOIGNARUE CO2 en infraction aux dispositions ci-dessus rappelées ;
- Donne match perdu par pénalité à WOIGNARUE CO2 sur le score de 3 – 0, pour en reporter le gain à l'ES CHEPY 3.
- Amende au débit de WOIGNARUE CO2 (50€).

O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

- ***Cas de l'équipe de BOURSEVILLE JS :***

Vu l'article 2 du Règlement de coupes de la Somme.

2) Si l'équipe fait forfait en Challenge CRCA, elle n'est pas reversée ni en Challenge du DISTRICT, ni dans les Challenges de Secteur.

Tout forfait en championnat entraîne l'élimination en Coupe de la Somme.

Attendu que l'équipe de JS BOURSEVILLE a déclaré forfait lors du 1^{er} tour du challenge du Crédit Agricole du 04 Septembre 2022 contre le FC BREILLY.

La Commission,

- Dit le club de BOURSEVILLE JS éliminé de toutes compétitions du secteur VIMEU (challenge P. VAQUEZ et J.P. TAVERNIER.)

- TIRAGE DES COUPES DE SECTEUR VIMEU.
--

2ème tour du Challenge Pierre VAQUEZ :

Le mardi 1^{er} Novembre 2022, 14 h 30 sur le terrain du premier nommé :

- MARTAINNEVILLE SSEP – QUESNOY LE MONTANT AS
- BLANGY SEPB 2 – USNF 3
- MAISNIERES AS - FEUQUIERES AAE 2
- CAYEUX SC – ES CHEPY 3
- BOUTTENCOURT ASIC 2 – MIANNAY / MOY 3

Exempts : MERS AC 2 - FEUQUIERS AAE 1 – AS GAMACHES 4.

➤ **1^{er} tour du Challenge Jean-Pierre TAVERNIER :**

Le mardi 1^{er} Novembre 2022, 14 h 30 sur le terrain du premier nommé :

- WDAS 1 – BETHENCOURT US 3
- OISEMONT FC 3 - ARREST AS
- BLANGY SEPB 3 - WDAS 2
- VISMES AU VAL 2 - OISEMONT TEMPLIERS 3
- WOIGNARUE CO 2 - AVENIR CROISIEN

❖ **Utilisation de la Feuille de Match Informatisée.**

1 arbitre par rencontre.

Frais d'arbitrage à charge du club recevant.

Saisir les résultats sur la FMI avant 20h00 le soir du match.

➤ **Participation en équipe inférieure :**

Voir article 3 du Règlement des Coupes du Secteur VIMEU.

➤ **Réserves. Réclamation :**

Voir art. 10 du Règlement des Coupes du Secteur VIMEU.

A adresser obligatoirement au District de la Somme wleclercq@somme.fff.fr
Transmettre en copie à : cressonalain@orange.fr

- FOOT ANIMATION

➤ ***Les Rentrées FOOT :***

Très bonne participation de l'ensemble des clubs du secteur VIMEU, malgré quelques absences non excusées qui ont perturbé l'organisation des plateaux. Remerciement aux clubs et éducateurs du secteur qui ont accueilli nos plus jeunes sur cette journée (OISEMONT TEMPLIERS – VISMES AU VAL – BLANGY/BRESLE – BETHENCOURT.)

Le Président : CRESSON A.

Le Secrétaire : SELLIER M.